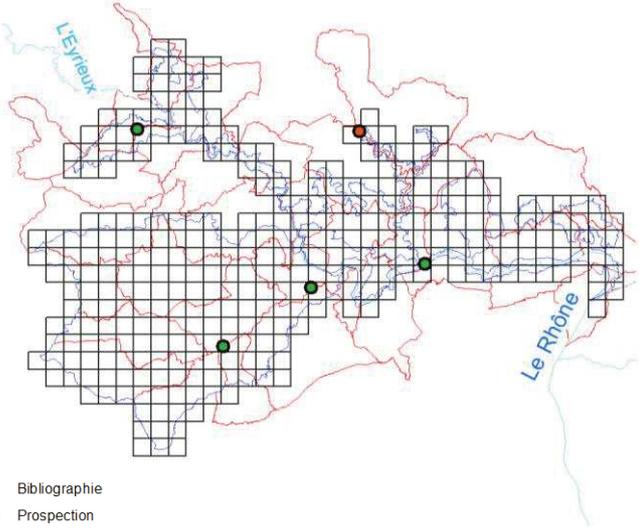


CODE N2000 : 1322	MURIN DE NATTERER <i>MYOTIS NATTERERI</i> (KUHLE, 1817)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo : B. Allegrini-Naturalia		Photo : B. Allegrini-Naturalia	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	LC (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	NT (UICN)

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est présente dans le territoire B6, elle a été capturée à Silhac et contactée à de nombreuses reprises sur d'autres communes lors des inventaires du GCRA en 2009 et de 2013.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT							
Caractères morphologiques							
La face ventrale de cette espèce est de couleur blanche à blanc gris, contrastant fortement avec le dos gris-brun. Son museau mince, généralement d'un rose clair, est caractéristique. Le Tragus est légèrement arqué, plus long que la moitié de l'oreille.							
Caractères biologiques							
Régime alimentaire	Son régime alimentaire se compose essentiellement de proies non volantes (opilions et araignées) et de mouches ; à certaines saisons, de coléoptères et lépidoptères.						
Activité	Au cours de l'été, les individus d'une maternité peuvent utiliser un grand nombre de gîtes dans un secteur ayant jusqu'à 2 km.						
Reproduction	Mise bas entre début juin et début juillet d'un seul jeune. Maturité sexuelle des femelles dès le premier automne.						
Capacités de régénération et de dispersion	Espèce sédentaire, le déplacement entre leurs différents habitats, gîte d'été, de « swarming » et d'hiver, a une distance rarement supérieure à 40 km.						
Habitats d'espèce							
Habitats de reproduction	Les gîtes d'été sont souvent des cavités d'arbres. En région méditerranéenne, les gîtes sont plus variées et peuvent être des fentes rocheuses ou encore des fissures de murs.						
Habitats d'alimentation	Habitats variés, surtout dans les forêts et espaces pourvus d'arbres clairsemés, tels que parcs, pré-vergers ainsi qu'en bordure de l'eau.						
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont dans des fissures rocheuses ou dans des sites hypogés (grottes, mines et cave de montagne).						
EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION							
Europe	De la Grande-Bretagne et le sud de la Scandinavie, jusqu'à la région méditerranéenne dans son entier avec toutes les grandes îles (sauf Malte).						
France	Présente sur l'ensemble du territoire national, l'espèce ne présente que rarement des effectifs importants.						
Région	En région Rhône-Alpes, elle est peu connue, même si elle est présente sur l'ensemble des départements.						
Département	Les observations sont rares en Ardèche avec moins de 10 sites connus (LPO Coordination Rhône-Alpes 2012). L'espèce est présente sur le territoire du PNRMA.						
DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE							
Le Murin de Natterer a été contacté à quelques reprises par détection acoustique sur les communes de Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Sauveur-de-Montagut, Dunière-sur-Eyrieux. Elle a aussi été contactée sur la commune de Silhac, dans le cadre des prospections pour le PNR MA.							
ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente r : reproduction	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus structurées ; Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements ; Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes) ; Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, les routes, les fossés, les rivières et ruisseaux ; Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois) ; Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres ; Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt ; - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires) ; - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle ; - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris) ; - Préserver les gîtes de reproduction en bâti ; - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI
Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données.